

# Extraits du livre de Marie-Antoinette Vacelet, présentant Henriette Bloch et son fils Julien

---

(tiré de *Le Territoire de Belfort dans la tourmente 1939-1944* (Editions Cêtre, 2004))

« Henriette Bloch (1889-1965) belfortaine, appartenant à la communauté juive, dépeint dans son journal le sentiment que partagent beaucoup de juifs : ils sont pris au piège. Elle appartient à une vieille famille juive originaire d'Alsace assimilée depuis longtemps. Institutrice en retraite, elle s'installe à Belfort en 1937 avec son mari et son fils Julien. Profondément patriote, elle est révoltée par les mesures discriminatoires prises par Vichy contre sa communauté ; autant par défi que par volonté de témoigner, elle tient de 1940 à 1945 un journal où, fine observatrice, elle note de nombreux détails sur l'occupation. De juillet 1940 à juillet 1942 celui-ci concerne Belfort, ensuite l'étau se resserrant autour de sa famille elle décrit différents lieux de Saône et Loire où elle s'est réfugiée. » (page 50)

« Julien est le fils unique d'Henriette et Lucien Bloch. Elève brillant, il vient d'obtenir à Besançon au début de juillet 1942 le baccalauréat de philosophie. Julien et sa mère (veuve depuis 1941) sont restés à Belfort mais depuis quelques mois les amis et la famille, installés en zone non occupée, pressent Henriette de quitter la ville. Bien que les arrestations du mois de février l'aient terrorisée, elle préfère attendre l'examen de son fils pour quitter Belfort. Mais la menace se rapproche : convoquée une première fois fin juin 1942 à la kommandantur, elle est accusée-sur dénonciation lui assure-t-on- de ne pas porter l'étoile jaune régulièrement. Alors qu'une deuxième lettre lui ordonne de se présenter à nouveau le 13 juillet, elle quitte Belfort avec son fils le jour même. Son frère et sa belle-sœur, installés à Charolles (Saône et Loire), lui ont adressé le nom d'un passeur à Salins (Jura). Celui-ci leur permettra de franchir la ligne de démarcation entre Salins et Poligny. Le passeur dirige le petit groupe à pied de Salins à Andelot en Montagne (Jura) par la route, puis en forêt. Hélas, il les quitte en deçà de la ligne fatidique et Julien, qui pense que tout danger est écarté, court en avant de sa mère. Il est pris par une patrouille allemande à proximité du village de Pont d'Héry.

Henriette Bloch sombre dans l'horreur. Nous sommes au soir du 13 juillet. Elle remue ciel et terre pour tenter de savoir où est son fils ; elle apprend le 24 juillet par le courrier d'un codétenu qu'il se trouve à la prison de Champagnole (Jura), condamné à un mois de prison. Elle reprend espoir, mais son soulagement est bref car Julien est transféré au camp de Pithiviers (Loiret), puis à Drancy. De là, il adresse quelques cartes à sa mère ou à des membres de sa famille. Il demande qu'on lui fasse parvenir le plus vite possible vêtements et nourriture et espère être libéré au plus vite si sa mère peut fournir la preuve qu'il est employé à l'Alsthom. Mais Madame Bloch reçoit le 12 octobre la dernière carte qu'elle lui a écrite, portant la mention « Transféré ». Julien a été déporté le 22 septembre 1942. Malgré son désespoir, elle multiplie les démarches pour retrouver sa trace. En vain.

C'est une lettre d'un travailleur français volontaire en Allemagne qui lui donne les premiers renseignements en mars 1943. Son fils est dans un camp de travail en Haute-Silésie à Blechhammer (non loin d'Auschwitz, mais Henriette Bloch ne peut savoir ce que représente ce nom). Cet ouvrier a côtoyé là un groupe de Juifs dans lequel se trouve Julien et il sert de « boîte à lettres » car les déportés ne peuvent écrire. Lors d'une permission à Troyes en mai 1943, Raymond B. décrit avec une grande franchise ce qu'il a vu de la condition des juifs ; il annonce de plus que Julien est malade. En juillet 1943, un autre ouvrier avertit brièvement sa mère que Julien est guéri et qu'il a été « replié vers l'intérieur » (?). Après cette date plus aucune nouvelle. Henriette Bloch elle-même doit passer à la clandestinité au début de 1944 car les rafles se multiplient. En 1945, elle parvient à obtenir l'adresse d'un déporté juif rentré de Blechhammer et lui envoie une photographie de son fils. Son correspondant avec beaucoup d'hésitations, croit reconnaître en lui un déporté qu'il a vu en janvier 1945. Mais Julien ne revient pas et sa mère ne saura jamais rien de plus sur sa disparition. » (pages 55 à 59)